



SON RÔLE :

- Assurer la régulation des mouvements d'aéronefs sur les aérodromes militaires et leurs zones d'approches depuis la tour de contrôle du terrain (dialogue avec les équipages, guidage radar lors de mauvaises conditions météorologiques...),
- Informer les utilisateurs de l'aérodrome (conditions météo, état de la plateforme, travaux en cours ...),
- Alerter et/ou assister des aéronefs civils ou militaires en difficulté.

LA BONNE VOIE POUR VOUS SI

- Vous appréciez d'être au coeur des opérations tout en restant au sol,
- Vous aimez les responsabilités liées à la sécurité,
- Vous aimez les situations d'urgence qui demandent de la réactivité et du sang froid.

LES CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être de nationalité française,
- Être âgé(e) de moins de 24 ans au dépôt de candidature et moins de 25 ans à la signature du contrat,
- Être titulaire d'un baccalauréat général, Technologique ou professionnel, au maximum un BTS-DUT ou BAC +2
- Être apte médicalement et physiquement

LA FORMATION :

Formation rémunérée dès l'entrée. Durée : 52 semaines

- 1/ formation militaire de 16 semaines,
- 2/ 36 semaines de stage de qualification élémentaire,
- 3/ phase d'application en unité, sous la forme d'un parrainage de 6 mois.

LA RÉMUNÉRATION :

Solde pour un célibataire logé*

- A l'entrée à l'école de Rochefort (aviateur) : 1 316 € Nets
- A l'obtention du grade de sergent (13ème mois de Service) : 1 394 € nets
- A l'obtention du grade de sergent-chef (10 ans de Service avec brevet supérieur) : 1 571 € bruts

Prime à l'engagement initial : 1 067 € bruts, versée au 13ème mois de service.

Prime de 1 525 € bruts au 1er jour de la 5è année de Contrat.

**au 1er septembre 2013 - Solde à laquelle peuvent s'ajouter des indemnités selon la situation familiale et l'affectation géographique.*

Information, Dossier, accompagnement :

Bureau de l'armée de l'air – CIRFA Bourgogne

24 avenue Garibaldi à Dijon – 03 80 11 23 35

(8-12h et 13-18h du lundi au vendredi)